Nations Unies A/64/463

Assemblée générale

Distr. générale
2 octobre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 154 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 3
II. Exécution du mandat 3
A. Vue d'ensemble 3
B. Exécution du budget 4
C. Coopération entre les missions de la région 5
D. Initiatives d'appui à la Mission 5
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats 5
III. Exécution du budget 21
A. Ressources financières 21
B. Évolution des dépenses mensuelles 22
C. Autres recettes et ajustements 23
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome 23
IV. Analyse des écarts 24
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre 26

09-53719 (F) 191009 211009

Merci de recycler

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	4 733,9	4 505,6	228,3	4,8
Personnel civil	19 895,3	20 116,2	(220,9)	(1,1)
Dépenses opérationnelles	9 855,0	9 360,4	494,6	5,0
Montant brut	**34 484,2**	**33 982,2**	**502,0**	**1,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	2 413,7	2 513,5	(99,8)	(4,1)
Montant net	**32 070,5**	**31 468,7**	**601,8**	**1,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**34 484,2**	**33 982,2**	**502,0**	**1,5**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	136	128	5,9
Police des Nations Unies	20	16	20,0
Personnel recruté sur le plan international	114	99	13,2
Personnel recruté sur le plan national	211	194	8,1
Volontaires des Nations Unies[c]	1	0	100,0
Postes de temporaire[d]			
Personnel recruté sur le plan national	1	1	–

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés mois par mois.
[c] Affectation d'un Volontaire des Nations Unies pour la période allant du 1er juillet au 30 novembre 2008.
[d] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du projet de budget de fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009, tel qu'il était présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 4 avril 2008 (A/62/680), s'élevait à 34 740 700 dollars (montant net : 32 316 700 dollars). Ce montant couvrait le déploiement de 136 observateurs militaires, 20 membres de la Police des Nations Unies, 115 agents recrutés sur le plan international, 211 agents recrutés sur le plan national (y compris un poste temporaire) et de 1 Volontaire des Nations Unies. Au paragraphe 30 de son rapport (A/62/781/Add.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'inscrire au budget de l'exercice courant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 un montant brut de 34 740 700 dollars au titre du fonctionnement de la Mission en 2008/09.

2. Par sa résolution 62/260, l'Assemblée générale a affecté un montant brut de 34 484 200 dollars (montant net : 32 070 500 dollars) au fonctionnement de la Mission pour l'exercice courant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009. À ce titre, un montant brut de 33 047 358 dollars (montant net : 30 734 229 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période courant du 1er juillet 2008 au 15 juin 2009.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUG dans sa résolution 858 (1993), puis l'a renforcé dans sa résolution 937 (1994) et prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat de la Mission pour l'exercice considéré a été défini par le Conseil dans ses résolutions 1808 (2008), 1839 (2008) et 1866 (2009).

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faire appliquer l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces conclu le 14 mai 1994 à Moscou et de progresser sur la voie d'un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits mentionnés dans les tableaux ci-après, lesquels présentent les données par composante (composantes civile opérationnelle, militaire, Police des Nations Unies et appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une comparaison entre les résultats effectivement obtenus et les objectifs énoncés dans les tableaux du budget de 2008/09 et, notamment, entre les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, ainsi qu'une comparaison entre les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Au cours de l'exercice 2008/09, la Mission a mené les activités de fond prévues par son mandat.

8. À l'appui du processus de règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie, la Mission a continué d'œuvrer en priorité à favoriser l'établissement d'un dialogue direct entre les parties sur les questions de fond, la coopération économique, les mesures de confiance et les questions humanitaires. Néanmoins, la plupart des indicateurs de succès n'ont pas été respectés, à cause de l'interruption du dialogue entre les parties en juillet 2006 et, surtout, des événements d'août 2008. À la suite de ces événements, le contexte dans lequel s'inscrivaient les activités de la Mission a été bouleversé par la reconnaissance de l'indépendance de l'Abkhazie par la Fédération de Russie, le retrait géorgien de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 et le retrait des forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants postées du côté abkhaze de la zone de conflit, qui y ont été remplacées par des forces de la Fédération de Russie et des garde-frontières. Malgré la suspension du dialogue engagé antérieurement dans différents cadres, les deux parties ont participé aux discussions internationales organisées à Genève, qui étaient coprésidées par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Géorgie, au cours desquelles des questions relatives à la stabilité et à la sécurité de la région et au retour des réfugiés et des personnes déplacées ont été évoquées. Le Bureau des droits de l'homme a contrôlé la situation quant à l'application des droits de l'homme dans l'ensemble de la zone placée sous le mandat de la Mission.

9. En application, notamment, de la résolution 1866 (2009), les effectifs chargés de la composante militaire de la Mission ont contrôlé l'application du paragraphe 2 a) de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou en 1994. Les observateurs militaires ont effectué un nombre de patrouilles supérieur aux prévisions dans les secteurs de Gali et de Zougdidi au lendemain des événements d'août 2008, afin d'évaluer la sécurité de ces zones et d'assurer un suivi des incidents. Faute de garanties suffisantes sur le plan de la sécurité, ils ont effectué moins de patrouilles dans la vallée de la Kodori.

10. Les effectifs chargés de la composante police de la Mission ont aidé les deux parties à mieux assurer l'ordre public dans les districts de Gali et Zougdidi. Au cours de l'exercice 2008/09, ils ont eu pour priorités de contribuer à créer des conditions propices au retour des personnes déplacées et des réfugiés dans la dignité et en toute sécurité et de faciliter la coopération de part et d'autre des lignes de cessez-le-feu.

11. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a fourni à la Mission des services logistiques et administratifs efficaces pour l'aider à s'acquitter de son mandat, moyennant des activités adéquates. Elle a ainsi appuyé le déploiement d'un effectif moyen de 128 observateurs militaires et de 16 membres de la Police des Nations Unies, et l'installation de 294 membres du personnel civil. Des ressources ont été réaffectées afin d'absorber l'augmentation des traitements du personnel recruté sur le plan national, soit une hausse de 26,8 % qui a pris effet le 1er juillet 2008. La réparation et l'entretien des principaux axes routiers et ponts ont été repoussés en raison des problèmes de sécurité découlant des événements d'août 2008. Au total, il a fallu assurer l'entretien de 238 véhicules, utilisés pour les

patrouilles ainsi que pour les déplacements du personnel quand les conditions météorologiques obligeaient à annuler des vols dans la zone de la Mission. Dans la gamme de services fournis figuraient notamment des services financiers, médicaux, informatiques et télématiques, opérations de transport aérien et terrestre et approvisionnement et hébergement.

C. Coopération entre les missions de la région

12. Le Bureau régional de la sécurité aérienne, qui se trouve dans les locaux de la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie), a continué d'assurer le contrôle de la sécurité aérienne pour le compte de la Mission pendant l'exercice considéré, au cours duquel la Mission a continué de coopérer avec les organismes, programmes et fonds des Nations Unies, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi qu'avec la Mission d'observation de l'Union européenne.

D. Initiatives d'appui à la Mission

13. Afin d'offrir un appui plus efficace à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, les services dont elle a bénéficié au cours de l'exercice considéré ont été améliorés. Le recours aux liaisons par faisceau hertzien a été optimisé grâce à une réduction des temps d'attente qui a permis d'améliorer la sécurité de la transmission des données et de la voix. Le nombre des serveurs a été réduit d'environ 15 % grâce à la virtualisation de ce matériel. Un programme rigoureux de sécurité routière associé à un strict contrôle des excès de vitesse à partir des données fournies par le système CarLog de suivi des véhicules a été appliqué. En outre, des programmes de sensibilisation aux questions de déontologie et de discipline et au VIH/sida ont été également appliqués.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

14. La Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) a continué, pendant l'exercice considéré, à promouvoir le règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie, le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leur ancien lieu de résidence permanente dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité et un plus grand respect des droits de l'homme. Cette composante regroupait des activités relatives aux affaires politiques et civiles, ainsi qu'aux droits de l'homme dans les secteurs relevant du mandat de la Mission. Durant l'exercice 2008/09, la priorité a été d'amener les parties à engager des négociations directes sur les questions de fond, la coopération économique, les mesures de confiance et les questions humanitaires, notamment le suivi de la situation des droits de l'homme et la protection de ces droits. La plupart des objectifs prévus n'ont toutefois pas été atteints du fait que le dialogue entre les parties, suspendu depuis juillet 2006, n'a pas repris et, surtout, en raison des changements majeurs intervenus dans l'environnement opérationnel à la suite des événements d'août 2008. En application

des accords signés les 12 août et 8 septembre 2008 sous l'égide de la présidence de l'Union européenne, les deux camps ont participé à des pourparlers internationaux tenus à Genève, qui ont débuté le 15 octobre 2008 sous la présidence conjointe de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de l'Organisation des Nations Unies, représentée par le Représentant spécial du Secrétaire général. Les pourparlers ont été menés au sein de deux groupes de travail : le Groupe de travail I sur la stabilité et la sécurité et le Groupe de travail II sur le retour des personnes déplacées et des réfugiés. Les activités du Bureau des droits de l'homme comprenaient le suivi de la situation des droits de l'homme dans toute la zone du mandat, notamment dans le district de Gali, l'accent étant mis sur la prévention des violations des droits de l'homme, ainsi que sur la fourniture de conseils juridiques à la population locale et la surveillance du déroulement de procès et des conditions de détention. Le Bureau a également exécuté des projets de renforcement des capacités et d'autres initiatives à l'intention de la population locale, notamment des groupes défavorisés qui vivent dans des régions isolées.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les parties respectent leurs engagements de ne pas reprendre les hostilités et de coopérer à l'application de mesures de confiance.	Aucun accord n'a été conclu dans les cadres précédents, car le dialogue entre les parties n'a pas repris depuis juillet 2006. La MONUG a soutenu l'action menée par l'Allemagne en sa qualité de coordonnateur du Groupe des Amis en vue de faire adopter un plan en trois étapes de règlement du conflit : a) accord sur des mesures de sécurité, y compris une déclaration sur le non-recours à la force et sur les principes et modalités applicables au retour des personnes déplacées; b) mesures de redressement économique et de renforcement de la confiance; c) pourparlers sur le statut politique de l'Abkhazie. Ce plan a été présenté aux parties les 17 et 18 juillet 2008 par le Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne à l'occasion d'une visite. À la suite des événements d'août 2008, les questions relatives à la stabilité et la sécurité, y compris la prévention et la gestion des incidents et le non-recours à la force, ont été abordées dans le cadre des pourparlers internationaux de Genève menés sous la présidence conjointe de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de l'ONU. Le 18 février 2009, les membres du Groupe de travail I ont approuvé des propositions relatives à des mécanismes conjoints pour la prévention et la gestion des incidents en Abkhazie et en Ossétie du Sud, dans lesquelles il est prévu de réunir les parties concernées à intervalles réguliers pour examiner et régler les incidents de sécurité et les problèmes connexes.

Les parties dialoguent directement dans des réunions sur des questions de fond relatives au règlement du conflit.	Les parties n'ont pas dialogué directement sur des questions de fond, mais elles ont pris part aux pourparlers internationaux de Genève sur la stabilité et la sécurité.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : nombre ou oui/non*	*Observations*
Présentation de 4 rapports par le Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	Rapports présentés
Facilitation de 3 réunions de haut niveau du Groupe des Amis du Secrétaire général, tenues à l'extérieur de la Géorgie sous la présidence du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, avec la participation des parties au conflit dans le cadre du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies et participation à ces réunions	Non	Après les événements d'août 2008, ces réunions ont été remplacées par les pourparlers internationaux menés à Genève conformément aux accords des 12 août et 8 septembre 2008. Le Représentant spécial du Secrétaire général a coprésidé 5 séries de pourparlers internationaux de Genève entre octobre 2008 et mai 2009.
Consultations mensuelles avec le Groupe des Amis à Tbilissi, 4 consultations à New York et 10 consultations dans les capitales des États Membres qui constituent le Groupe des Amis, à l'appui du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies	15	Consultations : 6 à New York et 9 dans la capitale d'États Membres Le Groupe des Amis ayant cessé ses activités à la suite des événements d'août 2008, aucune autre réunion n'a eu lieu à Tbilissi.
Contacts quotidiens avec les parties à Tbilissi et Soukhoumi pour promouvoir le processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies	300	Réunions quotidiennes et hebdomadaires, dont la fréquence s'est accrue à la suite des événements d'août 2008
Facilitation de 2 réunions régionales des parties sur les questions de fond touchant le règlement du conflit	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties et des événements d'août 2008.
Présidence et facilitation de 2 réunions des parties dans le cadre de l'Équipe spéciale de Genève chargée des questions politiques et de sécurité	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension persistante du dialogue entre les parties et de l'évolution de la situation sur le terrain depuis août 2008. Les réunions qui se déroulaient dans ce cadre ont été remplacées par les pourparlers internationaux susmentionnés de Genève sur la sécurité et la stabilité.
Présidence de 3 réunions du Conseil de coordination consacrées aux questions de sécurité, au retour des réfugiés et des déplacés et aux questions socioéconomiques	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties engagé dans ce cadre, en juillet 2006, et des événements d'août 2008.
Facilitation de contacts de haut niveau et de contacts parallèles entre les parties, si nécessaire, dans la région et en Europe, avec des organisations non gouvernementales internationales et locales qui contribuent au processus de paix et au renforcement de la confiance, notamment en ce qui concerne les	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties et des événements d'août 2008. Des représentants d'organisations non gouvernementales locales ont pris part à des réunions organisées à Istanbul et Bruxelles, par des organisations non

familles divisées, les personnes disparues, les associations de femmes et de jeunes, les associations professionnelles et l'aide humanitaire		gouvernementales internationales, et ont informé la Mission des résultats de ces réunions.
Échanges quotidiens sur l'évolution de la situation politique avec les médias locaux et internationaux	Oui	Par des contacts avec les médias locaux des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu et par des mises à jour quotidiennes des nouvelles présentées sur le site Web de la MONUG

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès sur la voie du retour des réfugiés et des déplacés dans leur ancien lieu de résidence permanente en Abkhazie (Géorgie), dans des conditions de sécurité et dans la dignité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les parties reprennent le dialogue en vue de signer un document concernant le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans des conditions de sécurité et dans la dignité.	Aucun document n'a été signé en raison de la suspension du dialogue entre les parties. La MONUG a soutenu les efforts faits par l'Allemagne en sa qualité de coordonnateur du Groupe des Amis, en vue de faire adopter un plan de règlement du conflit en trois étapes, définissant les modalités de retour, qui a été présenté aux parties les 17 et 18 juillet 2008 par le Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, à l'occasion d'une visite. Depuis octobre 2008, la question des retours est abordée dans le cadre des pourparlers internationaux de Genève, au sein du Groupe de travail II sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées.
Lancement des activités de recensement des personnes qui rentrent chez elles	Aucune activité de recensement n'a été entreprise. La question devrait être abordée dans le cadre des pourparlers internationaux de Genève, au sein du Groupe de travail II.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Présidence de 8 réunions des groupes de travail du Conseil de coordination sur le retour des personnes déplacées et des réfugiés, les questions socioéconomiques et, le cas échéant, d'autres points convenus par les parties	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue engagé par les parties dans ce cadre et des événements d'août 2008.
Facilitation de l'application des recommandations formulées par la Mission d'évaluation conjointe (2000) et la Mission d'évaluation de la sécurité dans le district de Gali (2002)	Oui	Deux spécialistes des droits de l'homme ont été envoyés dans le district de Gali, comme l'avait recommandé la Mission d'évaluation conjointe (2000), et trois membres de la police des Nations Unies ont été envoyés à Gali et ont assuré des activités dans les districts limitrophes de Tkvarcheli et d'Ochamchira, conformément aux recommandations fournies par la Mission d'évaluation de la sécurité (2002).
Facilitation et coprésidence de 3 réunions du Comité directeur et de réunions connexes du Groupe de travail consacrées à l'examen, à l'approbation, à la gestion et au suivi de la mise en	Non	Aucune réunion n'a eu lieu dans ce cadre en raison de la suspension du dialogue entre les parties et des événements d'août 2008.

œuvre des projets convenus entre les parties dans le cadre de la deuxième phase du programme de relèvement dans la zone de conflit, financé par la Commission européenne		
Collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres entités des Nations Unies, relative au retour des réfugiés et des personnes déplacées et fourniture à ces entités de services d'appui logistique, opérationnel et de sécurité	Oui	La Mission a fourni des services de transport, d'appui opérationnel et logistique et de sécurité au cours des visites du Représentant résident du PNUD et du Coordonnateur résident de l'ONU en octobre 2008, et de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en mai 2009. La Mission a aussi facilité les visites du Haut-Commissaire pour les minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en janvier 2009, et du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, en février 2009.
Facilitation, grâce aux partenaires opérationnels, notamment les organisations locales et internationales, de la mise en œuvre de projets de reconstruction financés par le fonds d'affectation spéciale de la MONUG	9	Partenaires opérationnels, parmi lesquels figurent des entreprises locales, les autorités administratives et sanitaires locales et les institutions de maintien de l'ordre 12 projets visant le secteur de la santé, la remise en état d'infrastructures et la formation de la police ont été exécutés.
Réunions mensuelles sur des questions touchant les retours, avec la participation de représentants des deux parties, d'organisations non gouvernementales et de groupes bicommunautaires	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties, en juillet 2006, et des événements d'août 2008.
Établissement de descriptifs des villages actualisés tous les deux mois, à l'intention du HCR, du PNUD et d'autres entités des Nations Unies	24	Mise à jour de 212 descriptifs de villages, jusqu'au 15 juin 2009, date de la fin du mandat de la Mission

Réalisation escomptée 1.3 : Respect accru des droits de l'homme partout en Abkhazie (Géorgie), en particulier dans le secteur de Gali

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre total d'enquêtes ouvertes par les autorités de facto pour donner suite à des plaintes concernant les droits de l'homme (2006/07 : 127; 2007/08 : 194; 2008/09 : 199)	Le nombre d'enquêtes menées par les autorités de facto pour donner suite à des plaintes relatives aux droits de l'homme a augmenté, passant de 90 en 2007/08 à 147 en 2008/09, dont 12 qui ont abouti au cours de la période considérée. L'augmentation s'explique par l'élaboration et la promotion de programmes d'éducation, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation d'acteurs locaux dans le domaine des droits de l'homme. Au total, 519 plaintes ont été déposées pour violation des droits de l'homme au cours de la période considérée.

Augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales locales mettant en œuvre des projets relatifs aux droits de l'homme visant des groupes défavorisés dans des régions isolées (2006/07 : 5; 2007/08 : 6; 2008/09 : 8)	Le nombre d'organisations non gouvernementales locales mettant en œuvre des projets relatifs aux droits de l'homme visant des groupes défavorisés dans des régions isolées a baissé, passant de 6 en 2007/08 à 5 en 2008/09. Ce produit n'a pas été réalisé en raison des événements d'août 2008 et de la réticence des donateurs à financer des projets en raison des incertitudes entourant la prorogation du mandat de la MONUG. Huit projets ont été mis en œuvre au cours de la période considérée.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : nombre ou oui/non*	*Observations*
Suivi de 50 audiences de procès pour violation des droits de l'homme	51	Audiences, dont 39 à Soukhoumi, 6 à Gulripsh, 4 à Gagra et 2 à Gali
55 visites dans des centres de détention aux fins de s'entretenir avec des détenus et avec le personnel pénitentiaire, d'examiner les registres d'écrou et d'évaluer les conditions de détention	57	Visites : 26 à Soukhoumi, 2 à Gagra, 1 à Pitsunda, 24 à Gali, 2 à Ochamchira et 2 à Tkvarcheli
Entretiens avec 500 personnes par l'intermédiaire des bureaux de la MONUG à Soukhoumi et dans le district de Gali au sujet d'allégations de violations des droits de l'homme	519	Personnes entendues dans le cadre d'entretiens (240 à Soukhoumi et 279 à Gali)
Enquêtes sur des allégations de violations des droits de l'homme liées au recrutement dans l'armée abkhaze de facto	Non	Le produit n'a pas été réalisé, aucune violation présumée des droits de l'homme liée au recrutement dans l'armée abkhaze de facto n'ayant été signalée au Bureau des droits de l'homme en Abkhazie (Géorgie).
Réunions hebdomadaires avec les autorités locales de facto dans la zone de conflit, à Gali, Tkvarcheli et Ochamchira, au sujet de la situation des droits de l'homme	156	Réunions avec les autorités locales de facto dans la zone de conflit (52 à Gali, 52 à Tkvarcheli et 52 à Ochamchira) au sujet de la situation des droits de l'homme
Participation aux réunions quadripartites hebdomadaires de la MONUG, des Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants, des parties géorgienne et abkhaze consacrées à l'examen d'aspects d'incidents de sécurité concernant les droits de l'homme	Non	Aucune réunion quadripartite n'a eu lieu depuis octobre 2006 car, à la suite de la suspension du dialogue entre les parties, l'une d'elles a refusé d'y participer. Les événements d'août 2008 ont ensuite exclu toute possibilité de reprise.
Recherche de 4 donateurs et partenaires opérationnels, qui recevront des rapports, intéressés par l'élaboration et la promotion de projets d'éducation, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation portant sur les droits de l'homme	3	Donateurs : 1 pays (la Suisse), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
	5	Organisations non gouvernementales locales qui pourraient être des partenaires dans l'exécution de 8 projets

Composante 2 : composante militaire

15. La composante militaire a continué de veiller sur le respect par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou en 1994. Au cours de la période considérée, elle a effectué plus de patrouilles que prévu dans les secteurs de Gali et Zougdidi par suite de la dégradation de la sécurité en août 2008 pour y observer la situation et enquêter sur les incidents survenus. Il y a eu moins de patrouilles dans la vallée de la Kodori en raison du retrait des Forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants et des Forces géorgiennes qui assuraient la sécurité des patrouilles de l'ONU. Aucune participation aux réunions quadripartites du Groupe mixte d'enquête des Nations Unies et aux réunions du Groupe de travail I du Conseil de coordination n'a été enregistrée à cause de la suspension du dialogue entre les parties et du retrait de la Géorgie de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou en 1994. En dépit du retrait de la Géorgie de l'Accord de Moscou, la Mission a poursuivi ses tâches de surveillance dont elle avait été chargée afin d'assurer le respect des dispositions énoncées à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'Accord, en application de la résolution 1866 (2009) du Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 (Accord de Moscou)

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les parties s'abstiennent de réintroduire des troupes dans la zone de sécurité et des armes lourdes dans la zone de sécurité et dans la zone d'armement limité (2006/07 : 92 incidents; 2007/08 : aucun incident; 2008/09 : aucun incident)	35 incidents signalés au cours de la période 2008/09 liés à la présence de troupes et/ou d'armes lourdes dans la zone de sécurité et dans la zone d'armement limité et restrictions de liberté de circulation (2 incidents du côté géorgien et 33 incidents du côté abkhaze)
Les parties s'abstiennent de réintroduire des forces militaires dans la vallée de la Kodori (2006/07 : 1 incident; 2007/08 : aucun incident; 2008/09 : aucun incident)	Présence de forces militaires dans la vallée de la Kodori, en ce sens que selon des rapports de patrouille et des informations recueillies auprès des forces de la Fédération de Russie, il restait des forces abkhazes de la taille d'un bataillon environ dans la vallée de la Kodori après les événements d'août 2008

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
7 488 jours/homme de patrouille motorisée dans les secteurs de Gali et Zougdidi (4 observateurs militaires par patrouille x 6 patrouilles par jour x 6 jours par semaine x 52 semaines)	10 176	Jours/homme de patrouille mobile, soit 7 200 jours/homme de patrouille mobile d'observateurs militaires des Nations Unies dans les secteurs de Gali et de Zougdidi (4 observateurs militaires par patrouille x 6 patrouilles par jour x 6 jours par semaine x 50 semaines) et 2 976 autres jours/homme de patrouille mobile d'observateurs déployés à Gali et Zougdidi (4 observateurs militaires par patrouille x 6 patrouilles par jour x 124 jours) Les patrouilles ont été plus nombreuses que

		prévu en raison des activités opérationnelles de contrôle, d'observation et d'enquête menées pendant et après les événements d'août 2008.
730 jours/homme de patrouille à 1 poste d'observation temporaire situé dans le secteur de Zougdidi (2 observateurs militaires par patrouille x 1 patrouille par jour x 365 jours)	Non	Les patrouilles ont été suspendues en raison des problèmes de sécurité qui ont suivi les événements d'août 2008.
Contacts opérationnels quotidiens avec les Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants	Oui	Des contacts opérationnels quotidiens ont été maintenus avec les Forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants jusqu'en octobre 2008, date à laquelle elles se sont retirées et ont été remplacées par les Forces de la Fédération de Russie. Des contacts opérationnels quotidiens ont été établis avec les forces de la Fédération de Russie par le biais des représentants abkhazes compétents, en mars 2009.
648 semaines/homme de patrouille motorisée dans les basse et haute vallées de la Kodori, avec les Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (3 observateurs militaires par patrouille x 6 patrouilles par semaine x 36 semaines)	126	Semaines/homme de patrouille motorisée dans les basse et haute vallées de la Kodori (3 observateurs militaires par patrouille x patrouilles par semaine x 7 semaines). Il y a eu moins de patrouilles que prévu en raison des restrictions de la liberté de circuler imposées après les évènements d'août 2008 et du retrait des Forces de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants, en octobre 2008.
Participation aux réunions quadripartites hebdomadaires des représentants de la MONUG, des Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants et des parties géorgienne et abkhaze afin d'étudier des moyens propres à réduire et éviter les tensions dans la zone de conflit	Non	À la suite de la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006 en raison du refus d'une des parties d'y participer.
Présidence de 10 réunions du Groupe de travail I du Conseil de coordination	Non	À la suite de la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006, en raison du refus d'une des parties d'y participer.
Organisation de réunions hebdomadaires du Groupe mixte d'enquête et contacts avec les forces de l'ordre de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu	Non	À la suite de la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue.
Contacts mensuels avec les organisations internationales et les organisations non gouvernementales afin de faciliter les réunions de coordination et d'échange d'informations entre civils et militaires et d'aider le HCR, le PNUD, le	24	Réunions (1 par mois à Gali et 1 par mois à Zougdidi) pour faciliter les réunions de coordination et d'échange d'informations entre civils et militaires et aider le HCR, le PNUD, le Fonds de développement des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organisations non gouvernementales locales ou internationales à mener à bien leurs activités dans la zone de conflit		pour la femme, l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organisations non gouvernementales locales ou internationales à mener leurs activités dans la zone de conflit
Enquêtes sur les violations de l'Accord de Moscou, s'il y a lieu	35	Violations Parmi les incidents ayant fait l'objet d'une enquête ayant abouti figurent notamment des explosions et des coups de feu tirés à travers la ligne de cessez-le-feu.

Composante 3 : Police des Nations Unies

16. La composante Police des Nations Unies a aidé les deux parties à mieux assurer l'ordre public dans les districts de Gali et Zougdidi. Les principales priorités pour l'exercice 2008/09 étaient de contribuer à créer des conditions propices au retour des personnes déplacées et des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité, en proposant conseils et formations, en faisant un travail de suivi, en entraînant et en équipant les services de maintien de l'ordre locaux et en facilitant la coopération entre les deux côtés de la ligne de cessez-le-feu en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité. Au total 2 194 agents de maintien de l'ordre des parties ont été formés et déployés et 14 envoyés en formation à l'étranger. Les événements d'août 2008 ont empêché la Police des Nations Unies de mieux étoffer ses activités.

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'ordre public dans les secteurs de Gali et de Zougdidi

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre de policiers locaux formés et déployés dans le secteur de Zougdidi (2006/07 : 485; 2007/08 : 600, 2008/09 : 625)	Objectif atteint : le nombre de policiers géorgiens formés et déployés a diminué de 1 450 en 2007/2008 à 1 237 en 2008/09. Cette réduction s'explique par la suspension de toutes les activités de formation au lendemain des événements d'août 2008.
Augmentation du nombre de policiers locaux formés et déployés dans le secteur de Gali (2006/07 : 204, 2007/08 : 200, 2008/09 : 225)	Objectif atteint : le nombre de policiers de facto abkhazes formés et déployés est passé de 630 en 2007/08 à 957 en 2008/09. Cette augmentation résultait de l'application par la Police des Nations Unies d'une nouvelle politique de formation plus soucieuse des besoins des clients.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils aux services de maintien de l'ordre de Gali et de Zougdidi pour les questions de police et d'ordre public, à raison de 1 réunion de suivi et de 2 réunions consultatives par semaine	1 493	Réunions 509 réunions de suivi et 465 réunions consultatives à l'intention de 22 services de maintien de l'ordre locaux dans le secteur de Zougdidi et 179 réunions de suivi et 340

		réunions consultatives à 11 services de maintien de l'ordre locaux de facto exerçant dans le secteur de Gali. Le nombre de réunions a été dicté par les besoins opérationnels.
Ouverture de 2 centres de formation de la police parrainés par la MONUG (1 à Gali et 1 à Zougdidi) pour 50 policiers locaux, financés par des donateurs extérieurs	Oui	4 centres de formation continue pour 40 policiers locaux ont été ouverts dans les locaux de la police des districts de Zougdidi, Chkhorotsku, Khobi et Tsalenjikha. Trois centres de formation pour 30 policiers exerçant de facto ont été ouverts dans les districts de Gali, d'Ochamchira et de Tkvarcheli. Le financement a été assuré au moyen de contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'application de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces.
Participation aux réunions multipartites hebdomadaires de la MONUG, des Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants et des parties géorgienne et abkhaze	Non	Aucune réunion n'a eu lieu depuis octobre 2006 à la suite de la suspension du dialogue entre les parties causée par le refus de l'une des parties d'y participer.
Réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, avec les services locaux du maintien de l'ordre et avis consultatifs sur les questions de sécurité et de maintien de l'ordre dans les régions de Gali et Zougdidi; contribution à la coopération au-delà de la ligne de cessez-le-feu, par des conseils et avis techniques	364	Réunions 4 réunions par semaine avec des commandants de district de la police géorgienne à Zougdidi, Chkhorotsku, Khobi et Tsalenjikha (4 réunions x 52 semaines = 208 réunions) et 3 réunions par semaine avec des commandants de police de facto abkhazes exerçant à Gali, Ochamchira et Tkvarcheli (3 réunions x 52 semaines = 156 réunions)
Formation continue de 850 policiers locaux sur les thèmes prévention du crime, police de proximité, sécurité humaine, droits de l'homme et maintien de l'ordre, égalité des sexes et activités de la police technique et scientifique, en coopération avec 65 instructeurs locaux spécialement formés	2 194	Formation continue de policiers géorgiens et de policiers de facto abkhazes portant sur la prévention du crime, la police de proximité, les droits de l'homme, la police technique et scientifique, en coopération avec 70 instructeurs locaux spécialement formés. L'augmentation du nombre de policiers formés a résulté de l'application par la Police des Nations Unies d'une politique de formation plus soucieuse des besoins des clients. Le nombre de stages de formation a été dicté par les besoins opérationnels
Appui à la formation de 60 policiers locaux à l'étranger autour du thème des missions de la police dans un État démocratique moderne, financée au moyen de contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer	14	Policiers 7 policiers géorgiens ont suivi un stage de formation à l'étranger : 6 en Hongrie (administration de la police) et 1 en Turquie

l'application de l'accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces		(lutte antiterroriste). La formation a été financée au moyen de contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer l'application de l'Accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces. 7 policiers de facto abkhazes ont suivi des stages de formation en Fédération de Russie : 4 ont étudié des questions de police technique et scientifique et 3 le domaine de la prévention du crime et l'usage des stupéfiants. La formation a été financée au moyen de contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale destiné à l'application de l'Accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces.
Organisation de réunions consultatives mensuelles et d'un stage de formation annuel à Gali et Zougdidi sur la gestion du personnel et les missions de la police dans un État démocratique et fourniture de matériel financé par des donateurs extérieurs, à la demande des services de police locaux	84	Réunions. 4 réunions consultatives par mois sur la gestion du personnel et les missions de la police dans un État démocratique, avec des commandants de district de la police géorgienne à Zougdidi, Chkhorotsku, Khobi et Tsalenjikha (4 réunions x 12 mois = 48 réunions) et 3 réunions par mois avec des commandants de police de facto abkhazes à Gali, Ochamchira et Tkvarcheli (3 réunions x 12 mois = 36 réunions) 2 stages de formation à des missions de la police dans un État démocratique [1 à Batumi, côté géorgien (octobre 2008) et 1 à Soukhoumi, côté abkhaze (septembre 2008)] Fourniture de matériel de sécurité routière à la police locale de Gali et de Zougdidi financé par le Gouvernement lituanien
Réunions consultatives mensuelles et stage de formation annuel sur la police de proximité à Gali et Zougdidi, et 1 manifestation culturelle, sociale ou sportive par an dans les régions de Gali et Zougdidi	84	Réunions. 4 réunions consultatives par mois sur des questions de police de proximité avec des commandants de district de la police géorgienne à Zougdidi, Chkhorotsku, Khobi et Tsalenjikha (4 réunions x 12 mois = 48 réunions) et 3 réunions par mois avec des commandants de police de facto abkhazes à Gali, Ochamchira et Tkvarcheli (3 réunions x 12 mois = 36 réunions) 2 tables rondes internationales dans les secteurs de Gali et Zougdidi (sur des questions de sécurité routière en avril 2009 et sur la délinquance juvénile en mai 2009, respectivement)

5 840 jours/homme de patrouille (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 4 patrouilles par jour x 2 secteurs x 365 jours) dans les secteurs de Gali et Zougdidi et 104 semaines/homme de patrouille avec la police locale (2 patrouilles mixtes par semaine x 52 semaines) des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu afin d'évaluer la situation en matière de sécurité et de conseiller les responsables locaux de la police en conséquence	5 600	Jours/homme de patrouille (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 4 patrouilles par jour x 2 secteurs x 350 jours dans les secteurs de Gali et Zougdidi)
	156	Semaines/homme de patrouille avec la police locale (3 patrouilles mixtes par semaine x 52 semaines) ont été effectuées. Cette augmentation a été dictée par des besoins opérationnels
Deux campagnes d'information sur les questions de police, par voie de presse (6 communiqués) de radiodiffusion (20 minutes d'antenne) et de télédiffusion (20 minutes d'antenne) et distribution de 4 brochures	2	Campagnes d'information de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, par voie de presse (4 communiqués), de radiodiffusion (26 minutes d'antenne du côté géorgien) et de télédiffusion (48 minutes d'antenne de part et d'autre) et distribution de 22 brochures, affiches et ouvrages

Composante 4 : appui

17. Durant l'exercice budgétaire, la composante appui a fourni à la Mission des services logistiques et administratifs effectifs et efficaces de manière à l'aider à s'acquitter de son mandat moyennant la réalisation des produits correspondants et des améliorations de services. L'appui a été fourni pour le déploiement d'un effectif moyen de 128 observateurs militaires et de 16 fonctionnaires de la Police des Nations Unies ainsi que pour les 294 membres du personnel civil affecté. Les activités d'appui ont couvert tous les services fournis, y compris pour continuer les travaux de réparation d'infrastructure des locaux à usage de bureaux et de la base d'appui logistique. Les travaux de réparation et d'entretien des principaux axes routiers et ponts ont été reportés à cause de la dégradation de la sécurité causée par les événements d'août 2008. La Mission a cessé tous les vols pour Istanbul à partir du 1er octobre 2008 conformément aux recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne. Un programme de sécurité routière rigoureux associé à un contrôle strict des excès de vitesse grâce aux données fournies par le système CarLog de suivi des véhicules a été appliqué. Des programmes de sensibilisation à la déontologie, à la discipline ainsi qu'au VIH/sida ont été également appliqués. Des services financiers et médicaux, des services informatiques et de transmissions, des transports par voies aérienne et terrestre, des opérations d'approvisionnement et des installations d'hébergement ont été fournis et entretenus.

Réalisation escomptée 4.1 : Soutien efficace et effectif apportés à la Mission sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Réduction de 10 % du nombre de serveurs utilisés grâce à la technologie de virtualisation des serveurs (2006/07 : 54 serveurs; 2007/08 : 52; 2008/09 : 47)	Objectif atteint

Réduction de 50 % du nombre de répéteurs VHF (2006/07 : 23 répéteurs; 2007/08 : 41; 2008/09 : 21) en optimisant les liaisons hertziennes	Objectif atteint
Réduction de 20 % du nombre d'accidents de la route graves (2006/07 : 20 accidents; 2007/08 : 9; 2008/09 : 8)	Le nombre d'accidents graves est passé de 9 pendant l'exercice 2007/08 à 10 en 2008/09. Cette augmentation est imputable au mauvais état des routes, aux conditions climatiques défavorables et à la vitesse.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Utilisation optimale des transmissions par liaisons hertziennes grâce à la réduction du temps d'attente et à la sécurisation des transmissions de données numériques et vocales	Oui	Le nombre de systèmes de connexion E1 (bande passante de 2 mégaoctets) est passé de 4 en 2007/08 à 10 en 2008/09. Cette augmentation est liée à l'extension des connexions au secteur de Gali et Zougdidi, à l'aéroport de Kopitnari et au bureau de Tbilissi en utilisant le nouveau système Eclipse de liaison par transmissions hertziennes.
Application de la stratégie de regroupement des serveurs afin d'utiliser plus efficacement les espaces du centre des données de la Mission	Oui	7 serveurs de production ont été transformés en machines virtuelles regroupées dans un seul appareil. La conversion permet de réduire le nombre de serveurs utilisés d'environ 15 %.
Introduction du processus de duplication de serveurs virtuels afin d'accélérer le déploiement des serveurs	Oui	La duplication du serveur virtuel a été effectuée.
Application du programme rigoureux de sécurité routière associé à un contrôle strict des excès de vitesse grâce au système CarLog de suivi des véhicules	Oui	199 fonctionnaires de l'ONU ont reçu une formation portant sur la conduite préventive et la sécurité routière; ils ont subi des tests et un permis de conduire de l'ONU leur a été délivré. 2 campagnes de sécurité routière mettant l'accent sur la vitesse et l'imprudence au volant ont été organisés. Diffusion hebdomadaire au personnel de bulletins électroniques portant sur la conduite préventive. 116 lettres d'avertissement ont été adressées à des fonctionnaires ayant dépassé la limite de vitesse autorisée et 8 permis ont été retirés durant 2 semaines à cause de violations persistantes.
Militaire, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 136 observateurs militaires et 20 membres de la Police des Nations Unies	128	Observateurs militaires (effectif moyen)
	16	Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

		La baisse des chiffres est due à la diminution du nombre des nominations faites par les pays contributeurs à la suite des événements d'août 2008.
Administration d'un effectif moyen de 327 membres du personnel civil, dont 115 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 211 sur le plan national (y compris pour occuper un poste temporaire) et 1 Volontaire des Nations Unies	294	Personnel civil, dont 99 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 195 sur le plan national (y compris pour un poste temporaire) (effectif moyen). Le chiffre plus faible que prévu des fonctionnaires recrutés sur les plans international et national est dû au nombre élevé de mouvements de personnel liés aux incertitudes entourant le mandat de la Mission.
	0	Volontaires des Nations Unies (une personne affectée à partir de novembre 2008) (effectif moyen)
Mise en application à l'intention de l'ensemble du personnel militaire, civil et de police, d'un programme de sensibilisation à la déontologie et à la discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires	32	Exposés présentés à 309 nouveaux membres du personnel de l'ONU portant sur la déontologie et la discipline, au cours de la formation initiale; 2 cours de recyclage portant sur la fraude et le détournement des avoirs des Nations Unies ainsi que sur l'abus d'alcool, organisés à l'intention de 411 membres du personnel. Des documents et des affiches d'information invitant à respecter les normes les plus rigoureuses et à agir de façon strictement impartiale et courtoise ont été distribués à tous les membres du personnel.
Installations et infrastructures		
Entretien du quartier général de la Mission à Soukhoumi, des 2 postes de commandement de Gali et Zougdidi, de la base de soutien logistique de Zougdidi et du bureau de liaison de Tbilissi	Oui	Objectif atteint
Entretien de 2 postes d'observation, l'un dans la basse vallée de la Kodori, l'autre à Zougdidi	Non	Ces 2 postes d'observation ont été abandonnés à la suite des événements d'août 2008.
Mise en place de services d'assainissement pour tous les locaux (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures)	Oui	Objectif atteint
Utilisation et entretien de 63 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 4 sites	68	Groupes électrogènes
Stockage et distribution de 250 000 litres de gazole, d'huile et de lubrifiant destinées aux groupes électrogènes	206 940	Litres Chiffre plus bas que prévu à cause de l'utilisation accrue du réseau électrique local

Entretien régulier et remise en état de 878 km de routes et de 167 ponts	Non	La précarité de la sécurité après les événements d'août 2008 a causé l'annulation des projets de remise en état.
Entretien et remise en état de 6 installations de stockage de carburant destinés aux groupes électrogènes et aux véhicules dans 6 sites	6	Installations de stockage de carburant
Transports terrestres		
Utilisation et entretien de 182 véhicules appartenant à l'ONU, dont 36 blindés, et de 2 véhicules appartenant aux contingents, répartis dans 3 sites	238	Véhicules Parmi les 238 véhicules figurent 16 véhicules réformés et 39 véhicules réformables. En outre, 32 véhicules neufs ont été fournis pour remplacer des véhicules dont la Mission doit se séparer.
Fourniture de 360 000 litres de carburant, d'huile et de lubrifiant pour les transports terrestres	369 330	Litres Chiffre plus élevé que prévu en raison d'une augmentation du nombre de patrouilles effectuées par les observateurs militaires et la Police des Nations Unies et de l'usage accru de moyens de transport terrestres lorsque les transports aériens étaient inutilisables en raison d'intempéries ou de problèmes de sécurité
Transports aériens		
Exploitation et entretien d'un avion de type AN-24 et d'un hélicoptère de type MI-8	1	Aéronef
	1	Hélicoptère
Fourniture de 823 298 litres de carburant d'aviation pour les opérations aériennes	666 574	Litres de carburant Ce chiffre est plus faible que prévu en raison de la cessation des vols vers Istanbul, en octobre 2008 et de l'annulation des vols, en août 2008, en raison de la mauvaise situation de la sécurité dans le secteur d'intervention pendant cette période.
Transmissions		
Accompagnement technique et maintenance d'un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données	1	Station terrestre principale
Accompagnement technique et maintenance de 5 systèmes de microterminaux VSAT, 10 standards téléphoniques et 29 liaisons hertziennes	5	Systèmes de microterminaux
	11	Standards téléphoniques
	32	Liaisons hertziennes
Accompagnement technique et maintenance de 39 répéteurs HF et 774 répéteurs et émetteurs VHF	33	Répéteurs HF et
	769	Répéteurs et émetteurs VHF

Informatique		
Accompagnement technique et maintenance de 47 serveurs, 322 ordinateurs individuels, 87 ordinateurs portables, 80 imprimantes et 24 scanners, répartis dans 4 sites	54	Serveurs
	418	Ordinateurs individuels
	127	Ordinateurs portables
	81	Imprimantes
	30	Scanners
Accompagnement technique et maintenance de 12 réseaux locaux et de réseaux longue portée destinés à 500 utilisateurs répartis dans 8 sites	16	Réseaux locaux et réseaux longue portée
Services médicaux		
Utilisation et entretien de deux dispensaires de niveau 1 au quartier général de Soukhoumi et dans les secteurs de Gali et Zougdidi, destinés au personnel de la Mission, au personnel des autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence	2	Dispensaires de niveau I
Utilisation et entretien de structures de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de la Mission	Oui	Objectif atteint
Programme d'orientation du personnel relatif au VIH, notamment par des échanges d'informations entre collègues	Oui	Organisation de 9 stages de formation et de sensibilisation concernant l'application de la circulaire ST/SGB/2007/12 du Secrétaire général pour 425 membres du personnel. Organisation de stages de formation initiale consacrés à la sensibilisation au VIH/sida à l'intention de 172 nouveaux fonctionnaires des Nations Unies. Production et distribution de tee-shirts, de grandes tasses; de films vidéo et de films; organisation de spectacles de danses locales à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida
Sécurité		
Organisation de services de protection rapprochée 24 heures sur 24, sept jours sur sept pour le Représentant spécial du Secrétaire général et tous les visiteurs de haut rang	Oui	Objectifs atteints, y compris pour 17 visites de haut niveau
Protection 24 heures sur 24, sept jours sur sept, du personnel en poste au quartier général de Soukhoumi, au centre de commandement de Zougdidi et Gali et au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi	Oui	Objectifs atteints
Évaluation de la sécurité dans tous les sites de la Mission, y compris par des enquêtes sur les lieux de résidence et l'application des normes minimales	Oui	Objectifs atteints Des enquêtes sur les conditions de sécurité ont été également effectuées dans les lieux

de sécurité à 68 logements		suivants : site de l'antenne des télécommunications d'Ochamchira, le restaurant Host, les hôtels Victoria et Inter Sukhum et la résidence hôtelière Black Sea Resort.
Formation des nouvelles recrues aux questions de sécurité et entraînement de base à la lutte contre les incendies	Oui	Objectifs atteints Des stages de formation à la sécurité et à la lutte contre les incendies ont été organisés à l'intention de 187 nouveaux fonctionnaires des Nations Unies. Trois exercices de lutte contre le feu ont été organisés à l'intention de 327 fonctionnaires (nouveaux et anciens) affectés dans la zone de la Mission.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009)

			Variation	
	Montant alloué	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
Catégorie de dépenses	*(1)*	*(2)*	*(3) = (1) – (2)*	*(4) = (3) / (1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	4 018,2	3 999,0	19,2	0,5
Contingents militaires	64,7	64,2	0,5	0,8
Police des Nations Unies	651,0	442,4	208,6	32,0
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	**4 733,9**	**4 505,6**	**228,3**	**4,8**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	15 569,3	15 356,1	213,2	1,4
Personnel recruté sur le plan national	4 235,1	4 692,6	(457,5)	(10,8)
Volontaires des Nations Unies	41,6	29,9	11,7	28,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	49,3	37,6	11,7	23,7
Total partiel	**19 895,3**	**20 116,2**	**(220,9)**	**(1,1)**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	22,6	–	22,6	100,0
Voyages	442,8	456,3	(13,5)	(3,0)
Installations et infrastructures	2 746,4	2 361,1	385,3	14,0
Transports terrestres	1 691,9	1 915,2	(223,3)	(13,2)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Variation: Montant (3) = (1) – (2)	Variation: Pourcentage (4) = (3) / (1)
Transports aériens	2 317,2	2 124,4	192,8	8,3
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	1 290,3	1 187,2	103,1	8,0
Informatique	810,5	730,8	79,7	9,8
Services médicaux	55,1	97,8	(42,7)	(77,5)
Matériel spécial	2,8	2,3	0,5	17,9
Fournitures, services et matériel divers	475,4	485,3	(9,9)	(2,1)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	**9 855,0**	**9 360,4**	**494,6**	**5,0**
Total brut	**34 484,2**	**33 982,2**	**502,0**	**1,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	2 413,7	2 513,5	(99,8)	(4,1)
Total net	**32 070,5**	**31 468,7**	**601,8**	**1,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**34 484,2**	**33 982,2**	**502,0**	**1,5**

B. Évolution des dépenses mensuelles

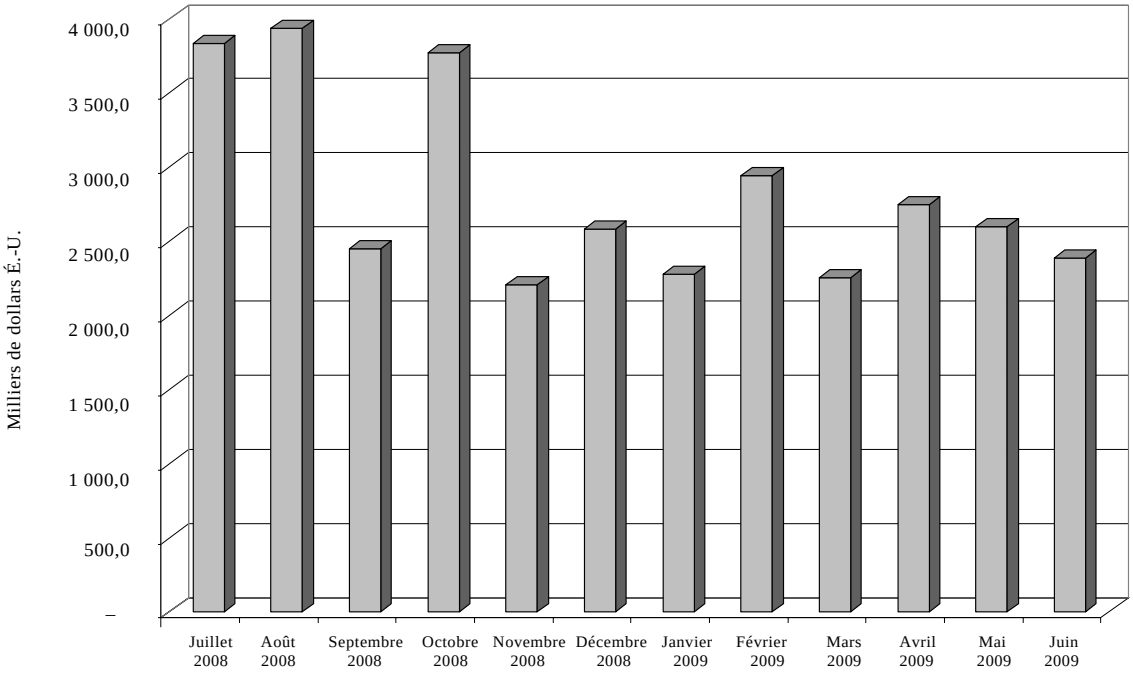

18. L'évolution des dépenses engagées au cours de l'exercice reflète avant tout la variation des dépenses opérationnelles en fonction du plan d'achats de matériel de la Mission. Les achats de matériel et de services ont été effectués pour l'essentiel en juillet, août et octobre 2008.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	413,2
Recettes diverses ou accessoires	137,3
Ajustements sur exercices antérieurs	(16,8)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	288,2
Total	**821,9**

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	64,2
Total partiel	**64,2**
Soutien logistique autonome	
Services médicaux	24,8
Total partiel	**24,8**
Total	**89,0**

Facteurs approuvés pour la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,7	1er juillet 1996	
Usage opérationnel intensif	0,8	1er juillet 1996	
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1er juillet 1996	
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5	1er janvier 2000	

IV. Analyse des écarts[1]

	Variation	
Police des Nations Unies	208,6	32 %

19. Les dépenses ont été moins importantes que prévu en raison d'un taux réel moyen de vacance de 20 %, alors que le budget reposait sur l'hypothèse que les 20 postes prévus pour la Police des Nations Unies seraient pourvus. Cette diminution a été en partie contrebalancée par l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) qui a été portée au taux de 75 dollars, prenant effet le 1er mars 2009, telle qu'approuvée par le Bureau de la gestion des ressources humaines, alors que le taux prévu dans le budget était de 70 dollars.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan international	213,1	1,4 %

20. La diminution des ressources demandées est due principalement à une augmentation du taux moyen réel du taux de vacance (13,2 %) par rapport au taux prévu dans le budget (10 %), qui a été en partie contrebalancée par la révision à la hausse du barème des traitements applicable au personnel recruté sur le plan international, entrée en vigueur le 1er janvier 2009.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan national	(457,5)	(10,8 %)

21. Le dépassement est imputable à une augmentation moyenne de 26,8 % du barème des traitements applicables au personnel recruté sur le plan national, entrée en vigueur le 1er juillet 2008. Elle a été en partie contrebalancée par une augmentation réelle du taux moyen de vacance de 8,1 % par rapport au taux de vacance prévu dans le budget (1 %).

	Variation	
Volontaires des Nations Unies	11,7	28,1 %

22. Le solde inutilisé est dû à la démission du Volontaire des Nations Unies, en novembre 2008. Cette épargne a été en partie contrebalancée par des dépenses additionnelles rendues nécessaires pour le financement de congés dans les foyers et de voyages liés au rapatriement qui n'avaient pas été prévus dans le budget.

[1] Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins 5 % ou 100 000 dollars.

	Variation	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	11,7	23,7 %

23. Le solde inutilisé est dû à la non-utilisation des fonds prévus pour les dépenses communes de personnel et des recettes provenant des contributions du personnel étant donné que les vacataires reçoivent un salaire brut fixé dans leur contrat.

	Variation	
Consultants	22,6	100 %

24. Le solde inutilisé s'explique par la difficulté de recruter des consultants en formation pour la région d'intervention de la Mission à cause des problèmes de sécurité qui ont suivi les événements d'août 2008.

	Variation	
Installations et infrastructures	385,3	14 %

25. La diminution est due au report des travaux de réparation et d'entretien de routes et de ponts causé par les mauvaises conditions de sécurité et les évènements d'août 2008, d'une part, et à la décision de ne pas acheter des groupes électrogènes compte tenu du fait qu'un stock suffisant avait été constitué au cours de l'exercice budgétaire précédent. Elle a été contrebalancée par une hausse du coût moyen du litre de carburant par rapport aux prévisions budgétaires.

	Variation	
Transports terrestres	(223,3)	13,2 %

26. Le dépassement est dû à une augmentation de 50,7 % du prix moyen réel du carburant et de 8,1 % du prix des véhicules par rapport aux prévisions budgétaires, ainsi qu'à une hausse du coût des services de réparation et d'entretien.

	Variation	
Transports aériens	192,8	8,3 %

27. La diminution des ressources demandées s'explique par une baisse des coûts garantis des transports aériens qui ont atteint 343 752 dollars au lieu de 443 696 dollars, comme prévu dans le budget, ce en raison de contrats favorables. En outre, le nombre réel d'heures de vol (357 heures) est resté en deçà des prévisions budgétaires (520 heures) en raison de la cessation des vols vers Istanbul.

	Variation	
Transmissions	103,1	8 %

28. La diminution des ressources demandées s'explique par une baisse des besoins de pièces de rechange et le fait que le programme d'information et de sensibilisation du public n'a été mis en œuvre que de façon partielle, à cause des événements

d'août 2008. Elle a été en partie contrebalancée par les dépenses additionnelles engagées pour l'achat de matériel de communication (matériel de vidéoconférence et un transmetteur satellitaire).

	Variation	
Informatique	79,7	9,8 %

29. La diminution s'explique par une demande moins importante de pièces de rechange due à l'application d'une politique efficace d'entretien fondée sur la prévention et la gestion de stocks suffisants, et à ce que les coûts des services informatiques sont restés en deçà des prévisions budgétaires grâce à l'utilisation de services centralisés communs, de concert avec d'autres missions (des missions nouvelles ou en développement).

	Variation	
Services médicaux	(42,7)	(77,5 %)

30. L'augmentation des dépenses s'explique par le fait que le nombre réel de militaires et de membres de la Police des Nations Unies auxquels des services médicaux ont été fournis a dépassé les prévisions budgétaires et que le coût de l'évacuation sanitaire du personnel militaire a augmenté.

	Variation	
Matériel spécial	0,5	17,9 %

31. La diminution des dépenses s'explique par une baisse du prix du matériel par rapport aux prévisions budgétaires.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

32. L'Assemblée générale, dans sa résolution 62/260 a ouvert un crédit d'un montant brut de 36 084 000 dollars (d'un montant net de 33 520 100 dollars) au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009, qui comprend un montant brut de 1 394 600 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'un montant brut de 205 200 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). On trouvera ci-dessous un tableau succinct présentant les crédits ouverts, les montants mis en recouvrement et les dépenses effectuées au titre de l'exercice 2008/09 et, après exécution, les soldes inutilisés de ces crédits et montants.

Ressources financières fournies à la MONUG pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009[a]

(En dollars des États-Unis)

Description	*Montant*
1. Crédits ouverts	
Mission	34 484 200
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 394 600
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	205 200
Montant total des crédits ouverts	**36 084 000**
2. Montants mis en recouvrement (1er juillet 2008-15 juin 2009)	
Mission	33 047 358
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 336 492
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	196 650
Montant total mis en recouvrement	**34 580 500**
3. Solde non mis en recouvrement (1) - (2)	**1 503 500**
4. Dépenses	
Mission	33 982 215
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 394 600
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	205 200
Montant total des dépenses	**35 582 015**
5. Différence entre les crédits ouverts et les dépenses (1) - (4)	**501 985**
6. Différence entre les montants mis en recouvrement et les dépenses (2) - (4)	
Mission	(934 857)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	(58 108)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	(8 550)
Montant total de la différence entre les montants mis en recouvrement et les dépenses	**(1 001 515)**

[a] Document établi à partir de la résolution 62/260 de l'Assemblée générale.

33. **Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MONUG sont les suivantes :**

a) **Abaisser de 36 084 000 à 35 582 015 dollars le montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale au titre de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 dans sa résolution 62/260, en diminuant ce montant de 501 985 dollars;**

b) **Mettre en recouvrement un montant de 934 857 dollars, représentant la différence entre le montant de 33 047 358 dollars mis en recouvrement pour financer le fonctionnement de la Mission et les dépenses effectives, soit un**

montant de 33 982 215 dollars, exécutées au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009;

c) **Mettre en recouvrement un montant total de 66 658 dollars, dont 58 108 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 8 550 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies, au titre de l'exercice allant du 16 au 30 juin 2009;**

d) **Décider des #mesures d'ajustement des recettes à adopter pour l'exercice clos le 30 juin 2009, concernant le montant de 821 900 dollars produit par des intérêts créditeurs (413 200 dollars), d'autres recettes diverses (137 300 dollars) et l'annulation d'engagements sur des exercices antérieurs (288 200 dollars), contrebalancé par des ajustements sur des exercices antérieurs (16 800 dollars)**.